

Pèlerinage des familles à Loublande

AUTORISATION PARENTALE

pour les enfants mineurs

Je, soussigné (e) Mme, M.

demeurant

.....

autorise « Pèlerinage de Loublande » à prendre les dispositions nécessaires pour toute intervention chirurgicale ou hospitalière d'urgence pour mon (mes) enfant (s) :

Prénom (s) :

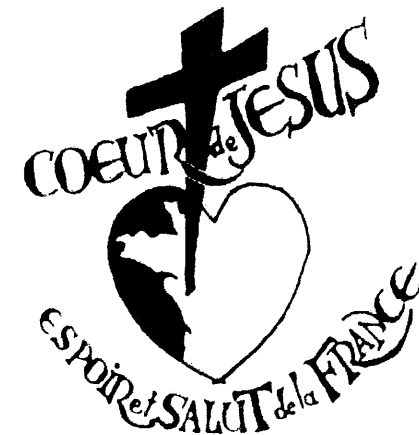
.....

.....

Signature :

20ème pèlerinage régional

Pèlerinage des familles à Loublande



La Famille chrétienne :
Maison de Dieu, Maison de joie !

Dimanche 26 septembre 2010
Des Epesses aux Rinfillières (Loublande)

Renseignements : 06.09.27.90.95
pelerinagedeloublande@gmail.com

DEROULEMENT

- 10h00** : rendez-vous aux **Epesses** (complexe sportif de la Colonne, rue du stade) ; Inscriptions.
- 10h15** : bénédiction des pèlerins, départ du pèlerinage.
- 12h00** : halte déjeuner au lieu de pique-nique la **Boulaie** (D11 entre Mallièvre et Treize-Vents).
- 15h00** : instruction à la Basilique de **Saint Laurent sur Sèvre**.
- 17h00** : messe célébrée aux **Rinfillières (Loublande)** selon le rite tridentin.

Renseignements pratiques :

- Apporter missel et chapelet.
- Prévoir un repas tiré du sac.
- Remplir le bulletin d'inscription ci-joint.
- Un chapitre spécial est organisé pour les enfants de 6 à 12 ans.
- L'itinéraire est entièrement praticable pour les poussettes.
- Le transfert des voitures du lieu de départ (les Epesses) au lieu d'arrivée (les Rinfillières) se fera au cours de la halte déjeuner à 12h. Un autocar assurera la liaison.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avec le règlement à Bruno de Montecler
17 avenue Guillon 44 000 Nantes

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél

E-mail

- **Inscrit** :adultes x 7€ =€
.....enfants (6 à 12 ans) x 4€ =€
.....enfants (-6 ans) x 0€ =€
- **Verse un don de**€

Maximum 25 € par famille **Total** :€

Libellez vos chèques à l'ordre de « Pèlerinage de Loublande ».

- À la suite de votre inscription, vous recevrez un badge dont le port sera obligatoire pendant le pèlerinage.
- Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi.
- Pour les jeunes de moins de 18 ans non accompagnés de leurs parents, faire parvenir une décharge de responsabilité signée des parents (au verso).